

NOTES SUR UNE PRODUCTION CÉRAMIQUE DU MOYEN AGE TARDIF D'AVIGNON : LE DÉPOTOIR DE POTIER DE LA RUE VELOUTERIE (DÉBUT XV^E SIÈCLE)

*Dominique CARRU¹, Robert GADAY²,
François GUYONNET²*

Abstract : This short presentation concerns the recent discovery of the dumping ground of potters' workshop, rue Velouterie, in Avignon. This dump consist of the production of glazed ceramics (bowls, basins, jars, platters) and of monochrome floor tiles either green and lead-glazed or white and tin-glazed.

Many of the artefacts of production found brings up questions about the advanced technological skill at the estimated date of dumping, which is supposed to be the first third of the XVth century. We notice as well, once more, that potteries made and dumped in an Avignon workshop are not the same as ceramics used in the town during the same period, which we know through the places of consumption.

Durant le mois d'octobre 1996, s'achevait à Avignon, au Palais des Papes, la mise en place de l'exposition «Petits carrés d'histoire», consacrée aux carreaux de pavement médiévaux et modernes du Midi méditerranéen, et présentée dans le cadre de ce VI^e congrès sur la céramique en Méditerranée. Au même moment, des travaux de terrassement exhumaient un dépotoir d'atelier de potier médiéval du sous-sol d'un quartier périphérique de l'agglomération. Pour la première fois étaient découverts les rebuts d'une cuisson de carreaux, appartenant assurément à une production locale.

S'il était trop tard pour exposer ce mobilier, à quelques jours de l'ouverture de l'exposition organisée autour de ce thème, il n'avait pas semblé prématuré aux organisateurs du colloque de proposer qu'une information soit communiquée sur cette découverte. La présentation suivante établit la description de cette production, qui n'a pour l'instant pas fait l'objet d'analyses physico-chimiques complémentaires, et complète donc le catalogue consacré aux carrelages de France méditerranéenne (Petits carrés d'histoire 1996). Au-delà du simple apport typo-chronologique, la présence dans cette décharge d'objets d'enfournement et de céramiques utilitaires employés par les potiers, fournit quelques indications sur la maîtrise technologique de ces artisans. Les procédés de fabrication, qui peuvent être restitués d'après les accidents de cuisson et selon la nature des outils d'enfournement, paraissent originaux et correspondent semble-t-il, du moins pour les carreaux, à une production ponctuelle et limitée.

CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

Le dépotoir a été découvert dans une parcelle en cours de terrassement, située en bordure de la rue Velouterie et adjacente au lycée Fr. Mistral (fig. 1). Ce quartier couvre dans l'Antiquité une zone semi-palustre, à l'emplacement du Rhône ou sur les berges du fleuve. L'extension de l'agglomération gallo-romaine est limitée dans cette direction, selon les nombreuses observations faites en sous-sol aux alentours,

selon un axe nord sud distant de deux cents mètres plus à l'est. Cette zone suburbaine n'est pas enclose par l'enceinte romaine, et se trouve placée à 150 mètres à l'extérieur de la double fortification du XIII^e siècle. Toutefois, à cette époque, cet espace paraît définitivement à l'abri des débordements du fleuve. Vers 1220, le couvent des Prêcheurs est fondé au centre de cette bande de terre s'étendant entre les remparts et le Rhône, et comprenant du nord au sud les fusteries et leurs entrepôts de bois, le bourg des Olliers, cette fondation dominicaine, et à l'emplacement de la rue Velouterie, des terrains cultivés appartenant pour la plupart à l'ordre du Temple. Vers le milieu du XIV^e siècle, l'espace est toujours extra-muros, et l'extension de la ville pontificale dans ce quartier appelé l'Estel supérieur apparaît assez lâche. Au nord, près des Dominicains, est construite la livrée cardinale d'Amiens, au sud est créé par Jean XXII le couvent Notre-Dame des Miracles. La rue Velouterie, qui existe déjà à son emplacement actuel, est bordée de maisons selon une trame urbaine très irrégulière. Cette rue, couverte par la directe de l'évêque (Hayez 1993 : 149-170), compte quelques habitations alternant avec des hangars, des granges, des entrepôts et de très nombreux jardins. Sous Urbain V (1364-1370), aucun des propriétaires ne paraît avoir d'activités liées à l'artisanat de la céramique. La construction de la nouvelle enceinte sous ce pontificat, qui englobe ces terrains, ne semble pas davantage accroître l'urbanisation dans une zone, qui au contraire, dès le début du XV^e siècle lors du départ de la papauté, souffre de la rétraction générale de la ville. Les rares habitations de la rue sont alors abandonnées, et des regroupements fonciers s'opèrent. Au XVI^e siècle, la parcelle fouillée en 1995 est occupée par un verger qui est ensuite inclus dans le couvent des Capucins, fondé en 1576.

Ce dépotoir se situe donc dans un environnement topographique très précis, identique à celui des autres décharges d'atelier de potier découvertes à Avignon. C'est en effet dans cette même zone, plus au nord mais toujours entre les deux remparts successifs, dans des quartiers en bordure du Rhône,

1 Archéologue (ACP) du Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse.

2 Archéologues contractuels auprès du Conseil Général de Vaucluse.

qu'ont été recueillies en 1989 et 1990 deux autres fosses à déchets, attribuées respectivement au milieu du XVII^e siècle (rue du Limas) et à la fin XV^e ou au début du siècle suivant (impasse de l'Oratoire) (Carru 1995 : 292-304). Dans les deux cas, ces rejets n'occupaient pas l'emplacement même des ateliers, et avaient été utilisés en tout-venant de comblement. Rue Velouterie, l'analogie de situation peut s'étendre à d'autres éléments attractifs qui ont peut-être déterminé la présence de potiers (existence à proximité d'une porte de l'enceinte : portail des Périers, et d'un cours d'eau intérieur : canal de la Durançole). Ici encore, la décharge ne s'est pas effectuée dans l'atelier, mais a servi à combler un volume ouvert dans le sol d'une habitation, probablement assez proche de l'officine. Une fois encore l'atelier correspondant n'est pas localisé et le témoignage de son activité ne nous est parvenu que par un dépôt ponctuel et sans doute très limité.

La fosse affectait une forme assez particulière. Elle avait un plan rectangulaire allongé (1,4 x 2,9 m), des parois très obliques, un fond plat et incliné. Son creusement dans l'argile limoneuse stérile avait en quelque sorte taillé dans le substrat un tronc de pyramide inversé très soigné et peu profond (prof. max 0,8 m). Cette cuvette était cloisonnée par une banquette étroite, d'une quarantaine de centimètres de hauteur, munie d'une rigole d'écoulement et permettant la circulation de l'eau entre les deux parties de la fosse. Sans dépôt d'utilisation, la fonction originelle de cette structure paraissait difficile à établir, bien que son plan et la présence d'argile tapissant les parois évoquaient un bassin, un abreuvoir ou lavoir rudimentaire. La fosse était creusée à partir du niveau de sol médiéval, dans un espace construit ne comptant qu'un seul état d'occupation. Elle occupait l'angle intérieur de deux murs de façade, bâtis en colombage de torchis, dont ne subsistaient que les plots des poteaux porteurs en bois. La salle paraissait disposée en bordure de rue, et couvrait une surface importante, entrecoupée de rangées de supports de charpente. Le plan, partiellement reconnu, et la nature des élévations (sans étage et couvertes de tuiles) semblaient correspondre à un bâtiment non résidentiel, très vraisemblablement un édifice utilitaire, un hangar, une grange, une écurie ou une vaste remise. Le sol de terre battue damée ne recelait aucun indice d'activité artisanale, en particulier aucun déchet de fabrication de céramique. Les rares tessons recueillis appartenaient à des poteries de consommation fragmentées et éparses. C'est dans un laps de temps assez court que se situait la construction, l'occupation puis l'abandon du bâtiment. Si sa mise en place ne pouvait être bien datée, à partir des éléments découverts dans les tranchées de fondation (seconde moitié du XIV^e siècle ?), son abandon était par contre mieux cerné dans la deuxième ou troisième décennie du XV^e siècle. En effet, outre la présence de rares poteries, cependant très caractéristiques de cette période, très largement représentée à Avignon (elle correspond aux abandons de quartiers entiers et des dessertes de nombreux bourgs pontificaux), un jeton de compte banalisé de Tournai et quelques verreries formaient un matériel très cohérent et homogène. Cette datation était d'autant mieux assurée que ce sol du bas Moyen Age était scellé par des apports de terres stériles, et que la reprise d'occupation du terrain n'était pas intervenue avant l'époque moderne.

Selon le matériel de consommation associé aux rejets de l'atelier, la fosse avait été remblayée peu avant ou contemporanément à l'abandon du site. En effet, de nombreuses céramiques accompagnaient le comblement. Elles présentaient les mêmes caractères typologiques que celles abandonnées sur le sol du bâtiment médiéval, mais étaient dans cette fosse plus nombreuses et moins fragmentées. Ce matériel comprenait

des poteries à pâte calcaire émaillée, à décor polychrome (fragment de cruche ornée sur la panse d'une série de triangles alternativement hachurés en brun ou remplis de traits verts, fond de coupe à décor végétal asymétrique, composé de lobes écaillés et de spirales) ou monochrome (chopes, cruche et pot de fleur à bulbe blanc, coupelle verte). Les poteries communes, en argile réfractaire vernissée, comptaient de nombreux pots globulaires ansés (pégaus), des cruches, des gargoulettes, et parmi ces dernières, un vase à trois anses rubanées avec un quatrième côté muni d'un court bec verseur tubulaire. C'est au sein des marmites et des jattes que les critères de datation étaient les plus précis : les rebords de jattes redressés en amande annonçaient une datation tardive que confirmait la présence de cols en bandeau déversé sur certaines marmites, parmi des profils plus communs triangulaires à listel ou effilés. Ces types caractéristiques, absents dans des sites avignonnais du tout début du XV^e siècle (dépotaires et latrines du Palais des Papes, comblés lors des sièges de 1403 et 1411, îlot ouest de la rue Carreterie incendié vers 1415) sont par contre bien représentés dans la décharge publique fouillée rue Banasterie (constituée vers 1442). C'est donc à partir de 1410, mais sans doute peu après si l'on en juge d'après la quantité des vases calcaires émaillés, qu'avait été réuni ce mobilier. Malgré la translation du comblement, visiblement emprunté à un autre site, rien n'indiquait une datation différente pour les rebuts de l'artisan potier, qui se mélangeaient à ce matériel. Par extension donc, les productions céramiques découvertes pouvaient être situées entre 1410 et 1430.

LES OUTILS DU POTIER DE LA RUE VELOUTERIE ET SA PRODUCTION

Dans ce dépotaire, d'un volume inférieur à deux mètres cubes, étaient amoncelés presque sans apport de terre, les déchets de production de l'atelier. Pour l'essentiel, le comblement comprenait des briques de four parallélépipédiques, d'une largeur de 14 cm pour une hauteur de 4,6 cm (longueur non reconnue). La plupart présentaient une face émoussée et vitrifiée, voire fondue par la chaleur du foyer. Outre ces briques, le remblai était constitué d'argile rubéfiée, utilisée comme liant pour les jointoyer, de blocs informes d'argile cuite et de nappes de poteries, sans stratification cohérente. Très peu de scories (deux coulées vitrifiées), de cendres ou de charbons évoquaient le feu. De toute évidence aucune vidange de cendrier n'était mêlée au dépôt, formé par la destruction d'une structure de four (démolition partielle, peut-être de la coupole ou d'une partie de la ceinture, car aucun fragment de sole, de claveau de voûte ou d'alandier reconnaissable ne fut identifié).

Tous les produits et objets liés à l'atelier, à l'exception d'un creuset, paraissaient façonnés avec la même argile. Celle-ci, observée par des moyens visuels, se caractérisait par une composition calcaire, et par la présence d'une quantité variable d'inclusions et de sable en fonction de la nature des objets. Ainsi, pour quelques productions fines (bol, écuelle, cruche) la pâte paraissait épurée et homogène. À l'inverse, les carreaux de pavement ou les ustensiles de production semblaient enrichis de grains de sable, offrant à l'argile un aspect feuilleté et siliceux. Les briques de four étaient davantage hétérogènes, leurs cassures montrant en plus des nodules de fer, des inclusions calcaires ou carbonatées et de la chamotte. Cependant, la présence constante de particules très distinctes dans tous les produits, en particulier de paillettes de mica et de grains de quartz blanc, laissait préjuger de l'homogénéité

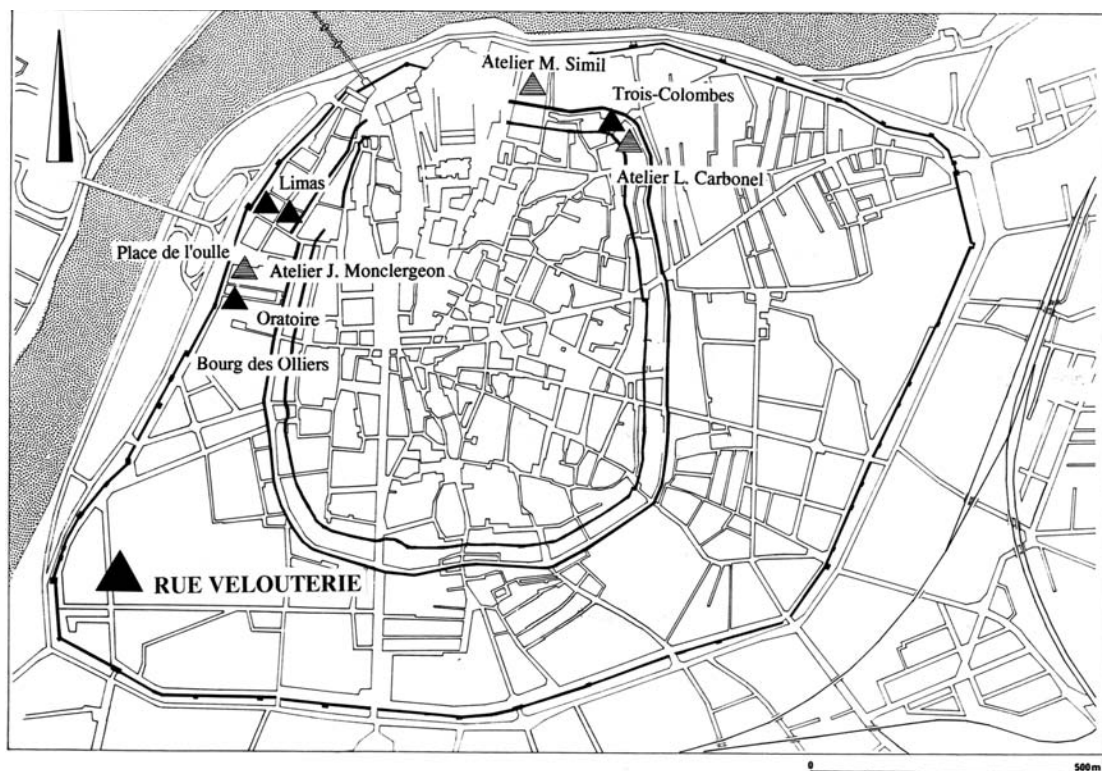


Fig. 1 : Plan d'Avignon et localisation des ateliers (XVe-XVIIIe siècles). Triangles noirs : ateliers connus par l'archéologie, triangles hachurés : ateliers connus par les textes.

des sources utilisées (qu'il convient de confirmer par analyse, les constances en matière d'argile n'étant pas de règle à Avignon, Carru 1995 : 296-297). Des comparaisons dressées avec la texture du substrat argilo-limoneux du sol, à cet emplacement, tendaient à indiquer une origine locale pour le matériau de base : une argile décantée puisée dans les niveaux profonds des dépôts fluviaux du Rhône paraissant l'hypothèse la plus probable. A l'opposé, aucun rapprochement probant ne put être établi avec les poteries en usage au XVe siècle à Avignon, la présence d'éléments de mica écartant en particulier les produits calcaires émaillés et les carreaux tardifs.

Certaines productions ont toutefois fait l'objet d'analyses en ce qui concerne la nature des revêtements de surface dont elles sont pourvues. Ainsi, les carreaux, qui paraissaient offrir trois teintes différentes (vert, jaune et blanc), ont été examinés par le Centre de Recherche Ernest Babelon d'Orléans, et ont conduit M. Bernard Gratuze à ne reconnaître que deux compositions différentes, l'une d'entre elles affectant une coloration claire ou foncée selon la température de cuisson. Ces études ont montré que le potier utilisait une glaçure plombifère colorée au cuivre pour sa production vernissée verte et une couverte stannifère pour les produits émaillés blancs (l'antimoine ne semblant pas être un élément colorant). Ultérieurement, l'observation oculaire d'accidents de cuisson sur différents objets de calage (taches et collages de contact), a mis également en évidence l'utilisation d'émail teinté de vert (cuivre ?) et de glaçures jaune et marron (oxydes de fer ou de manganèse). Ces premières recherches montrent donc que cet atelier produisait des céramiques calcaires, et utilisait des couvertes plombifères verte et jaune ou stannifères au moins blanche et verte. Ces éléments qui caractérisent la production dite "verte et brune avignonnaise", pourraient entraîner une confusion entre ces deux séries, renforcée par la datation partagée par ces produits. Outre l'incompatibilité de la

nature des argiles (Demians d'Archimbaud 1980), la typologie de la production de la rue Velouterie, ne permet aucun rapprochement en ce sens.

Les céramiques recueillies dans le dépotoir peuvent être différenciées en trois groupes : des ustensiles utilisés pour la production, des objets d'enfournement et des fabrications destinées à la commercialisation. Au total, près de quatre cents objets ont été comptabilisés, dont une centaine représentant la production. Au sein de ces derniers, les carreaux de pavement sont surabondants, et en définitive moins d'une vingtaine de poteries attestent une fabrication très certainement plus variée. Comme pour toute décharge d'atelier, l'image révélée par ce dépotoir est très incomplète et ne reflète pas la diversité de sa production réelle, ce caractère lacunaire étant de plus renforcé par les conditions particulières de l'enfouissement du dépôt. Insistons enfin sur le fait que les quantités relatives des divers produits n'ont strictement aucune signification, la composition de la décharge étant conditionnée par la nature de la dernière fournée.

USTENSILES DE PRODUCTION

Cette catégorie est assez bien représentée en proportion (env. 6% des pièces), mais surtout par rapport aux autres décharges connues à Avignon, où elle était jusqu'à présent presque absente. Elle ne compte que des réceptacles à liquides, utilisés pour la fusion ou la préparation des oxydes et des couleurs. Aucun instrument de tournage ou de finition des poteries n'a été reconnu, ce type d'outillage étant le plus souvent en bois. Ces objets comprennent :

- creuset à oxydes (fig. 3.1). Seule céramique tournée en argile réfractaire, ce grand creuset a une pâte sablée, une forme haute sur un pied étroit plat, des parois tronconiques

s'achevant par une lèvre ronde, pincée pour aménager un bec verseur. A la base du bec, un poinçon estampillé en forme de fleur de lis indique qu'il s'agit probablement d'une importation de l'Uzège. Les parois internes du creuset sont couvertes de dépôts épais vitrifiés noirs à reflets vert foncé, qui comportent des boursouflures visiblement riches en cuivre.

- bassins à fritte ou à calcine ? (fig. 3.2). Plusieurs bassins de morphologies voisines ont été recueillis dans le dépotoir. Plus ou moins fragmentés, ils possèdent une forme carrée, un fond plat modelé ou tourné et des parois verticales hautes. Deux exemplaires ont une carène rentrante qui s'achève par une ouverture sommitale plate et circulaire. Ces pièces comportent de plus des stries incisées sur leur face extérieure, formant cannelures, ainsi que des cordons rapportés placés en chevrons. Ce traitement facilitait l'adhérence d'une enveloppe externe d'argile crue, appliquée pour consolider les parois et améliorer la tenue thermique du vase. Des plaques d'argile rubéfiée ont ainsi été observées, adhérentes ou décollées des vases qu'elles renforçaient. C'est également à cette forme qu'appartiennent sans doute des manches de préhension massifs et saillants, fixés de façon oblique à la base de la paroi, et aidant à la manutention de ces bassins. Les dépôts d'utilisation sont toujours présents, et paraissent composés de sels de plomb et d'antimoine, formant une couche granuleuse opaque et terne de couleur rouge ou jaune.

- mortier à broyer la fritte ou la calcine (fig. 3.3). Un seul creuset massif a été exhumé. Il comporte de lourdes parois tronconiques à lèvres rondes, munies d'un déversoir perpendiculaire aux deux anses boudinées. Bien que non brûlé, ce mortier comme les autres bassins est tourné dans une argile considérablement enrichie en sable, et peut supporter des températures élevées.

- jatte ou petit bassin (fig. 3.4). De profil très simple, cette forme pourrait également correspondre à un ustensile de fabrication, comme l'indique la présence d'un dépôt vitrifié sombre et à nombreuses bulles.

- pot (fig. 3.5). C'est également dans la catégorie des objets utilitaires du potier que nous rangerions plusieurs fragments d'un même vase haut, à carène rentrante et rebord vertical. Cet objet conçu pour aller au feu, montre aussi des traces jaunes de cuisson de minerais (soufre, antimoine, étain) ou de préparations (alquifoux ?).

OBJETS DE D'ENFOURNEMENT

Cassettes (fig. 3.6). Une seule forme appartient à cette catégorie, mais est surabondante dans le dépotoir puisqu'elle fournit les deux tiers des pièces comptabilisées. Il s'agit d'une cassette basse (au moins 245 exemples) dont la morphologie est très standardisée : le fond est plat, d'un diamètre oscillant entre 16 et 18,5 cm, percé d'un trou central circulaire découpé au couteau depuis l'extérieur, dont la largeur est très variable (5 à 12 cm). Les parois sont légèrement évasées et se terminent par un rebord aplati à son sommet, de profil carré. Trois trous rectangulaires sont aménagés à distances régulières sur le pourtour du fond. Ces échancrures sont également découpées au couteau depuis l'extérieur de la pièce. La fabrication de ces cassettes apparaît très soignée, mais toutes ne semblent avoir été utilisées qu'une seule fois.

PRODUCTION

Les céramiques que l'on suppose destinées à la commercialisation sont assez peu nombreuses (144 pièces). Les poteries ont surtout des formes courantes de grande taille, non

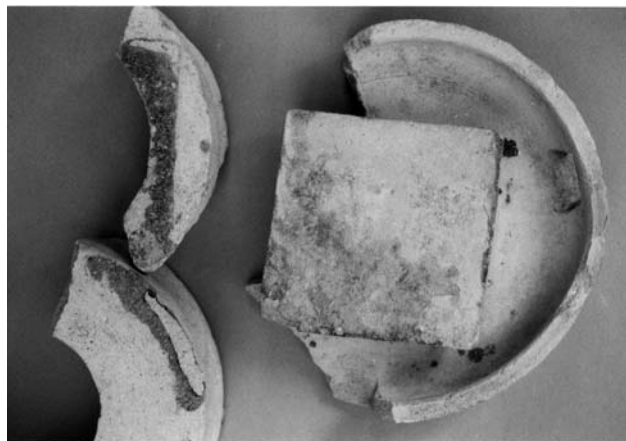


Fig. 2 : Cassettes portant des coulées de glaçure, et carreau en position dans une cassette.

réservées au service de la table, mais n'allant pas non plus au feu, et donc exclues des préparations culinaires de cuisson. Ce sont donc des vases à liquide, parmi lesquels les cruches et les gargoulettes ne sont pas attestées. Leur typologie est donc assez restreinte.

- poteries (fig. 4). Deux grands pots à eau ont été recueillis presque entiers (fig. 4.7). Semblables, ces petites jarres sont munies d'un fond plat, d'une panse sphérique, et de deux anses rubanées s'accrochant au large col à rebord en bandeau. Leurs parois ne sont pas traitées à l'extérieur, et sont imperméabilisées à l'intérieur par une glaçure claire (imparfaitement cuite et non vitrifiée). Plusieurs grandes jattes ou bassins à fond plat et parois tronconiques sont attestées. Seuls quelques détails dans le profil des rebords (à marli, à gorge ou à lèvres carrées) et des préhensions distinguent ces productions. Un exemplaire (fig. 4.8) possède ainsi des anses rondes massives attachées au rebord incliné, une autre variété (fig. 4.9) est munie d'anses horizontales en oreille fixées sur la panse. De nombreuses coupes tronconiques étroites sont également représentées. Ici encore, peu d'exemplaires sont absolument identiques, et l'on relève surtout une pièce à décor digité sur la gorge supérieure (fig. 4.11) et une coupe à lèvre arrondie pendante. Enfin, trois fragments de bols hémisphériques (fig. 4.10) à parois affinées au couteau et glaçure interne verte et un couvercle à bouton (fig. 4.13) complètent ce répertoire. De façon générale, si la morphologie d'ensemble de ces vases rappelle les productions de l'Uzège connues au début du XVe siècle (bassins, écuelles), quelques détails sont fortement éloignés de cette fabrication gardoise. Ainsi, l'attache des anses sur la lèvre, la section lourde ou ronde de ces anses, la typologie des rebords constituent les originalités d'une production qui paraît cantonnée à des vases communs et malgré tout peu élaborés.

- carreaux de pavement (fig. 2). L'importante série exhumée est très homogène. Elle compte 96 pièces, dont 63 à glaçure verte et 36 à couverte émaillée blanche (parvenue le plus souvent avec une teinte jaune terne en raison d'une mauvaise cuisson). L'argile est très enrichie en silice, un lit de sable ayant de plus imprégné la face inférieure selon une technique habituelle pour cette époque. Ces carreaux sont réguliers, carrés, bien calibrés, et ont une dimension variant de 10,1 à 10,3 cm de côté pour une épaisseur moyenne de 1,7 cm. Ce module est inférieur à celui des carreaux médiévaux avignonnais connus par les découvertes archéologiques ou par la conservation de rares pavements (généralement 12,2 à 13 cm de côté). Ils restent toutefois dans la tradition médiévale, par leur

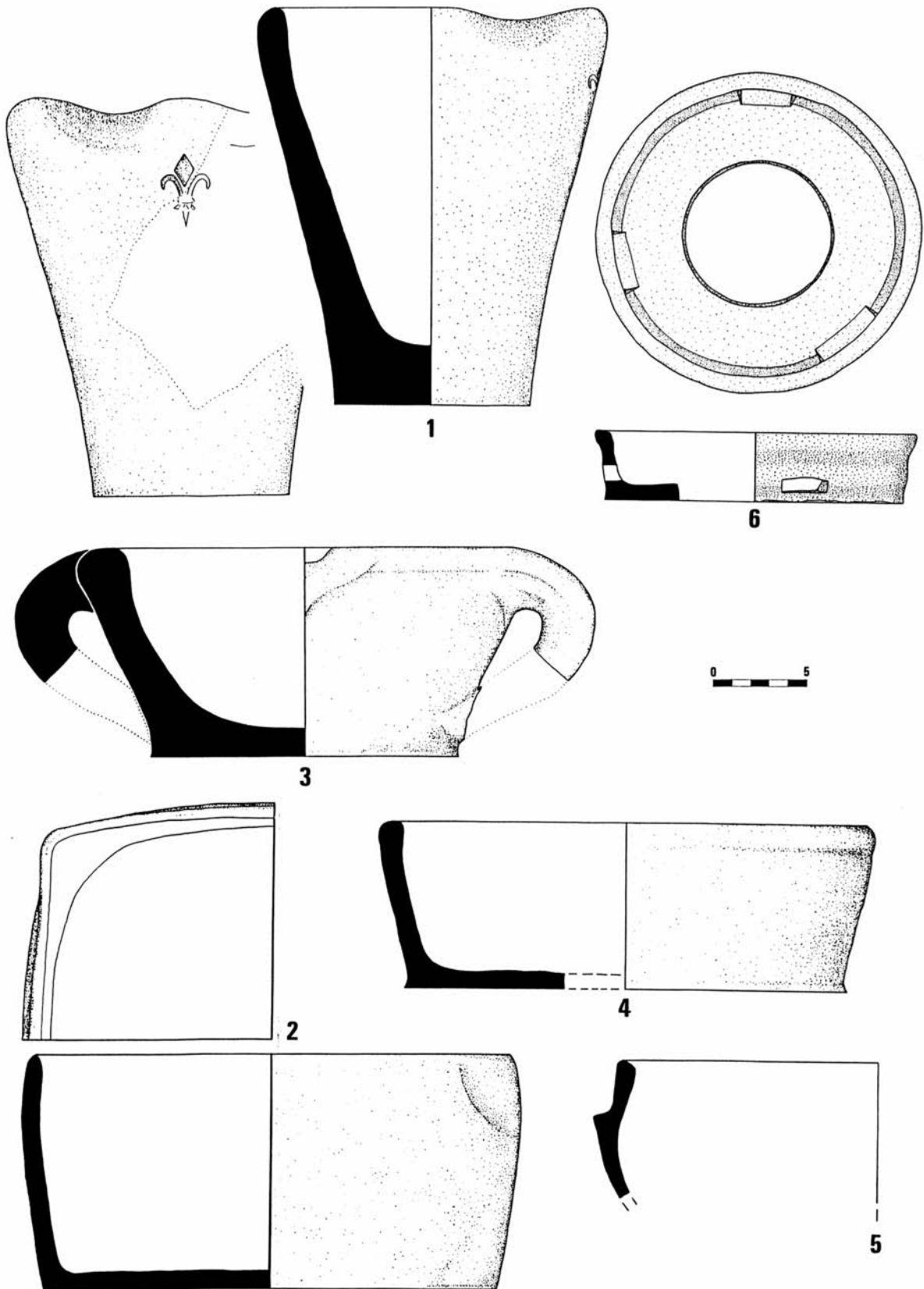


Fig. 3 : Objets de production (creuset n° 1, bassins n° 2, 4 et 5, mortier n° 3) et d'enfournement (cassette n° 6).

coloris et par la forme biseautée de leur tranche.

OBSERVATIONS

Sauf quelques carreaux de pavement, toutes les pièces avaient été rejetées brisées, les connexions de cassure observées durant la fouille et les collages réalisés lors de l'étude démontrant que cette fragmentation était antérieure au rejet et ne pouvait résulter du dépôt. Tous les carreaux entiers étaient quant à eux impropres à l'utilisation ou à la commercialisation, car surcuits ou le plus souvent issus d'une cuisson insuffisante. Ce sont pourtant exclusivement des céramiques défectueuses qui avaient été évacuées, et non des poteries cassées lors de manutention ou par suite de dessiccation. Bien que fragmentées, les raisons de leur rejet procédaient en effet toujours d'accidents de cuisson qu'elles avaient subi, hormis les cassettes et le creuset réfractaire.

Ces incidents laissèrent des traces livrant quelques données sur l'organisation de la cuisson et de l'agencement des objets dans le four. Les rares collages encore en connexion, entre pièces différentes, montraient dans deux cas l'association d'éclats de bols hémisphériques et de carreaux verts, et dans un cas une trace circulaire imprimée sur un carreau de même nature par un pied ou un col de cruche. Plus nombreuses, les coulées et les traces de collage entre vases dissociés apportaient des informations plus précieuses. Ainsi, le sens des coulées montrait que tous les carreaux avaient été disposés horizontalement, les coulures sur leurs tranches affectant à la fois les quatre côtés et étant toutes verticales. D'autres exemplaires, de forme concave, comportaient des lacs de glaçure, qui n'avaient pu se former que sur des carreaux posés à plat. Presque aucun élément de pavement ne possédait de tache sur la face non vernissée, indiquant que ce côté était tourné vers le sol ou vers le bas.

Les cassettes fournirent également de nombreuses traces de coulures. La base externe portait de grands aplats de glaçure verte, certains de forme quadrangulaire et d'une largeur équivalente à celle des carreaux. L'intérieur de nombreuses cassettes montrait des taches, dont l'alignement coïncidait exactement avec les dimensions des carreaux. Ces supports de cuisson avaient également été placés horizontalement comme l'indiquait l'absence de traînées sur le fond (accumulation de glaçure en lacs ou grandes taches). Bref, tous ces incidents démontraient la complémentarité de ces deux types d'objets.

Bien que contraire à l'utilisation optimale et rationnelle du volume du laboratoire, il apparaît donc clairement que l'usage de ces cassettes basses et la cuisson des carreaux doivent être associés. De fait, ces supports sont parfaitement adaptés à cet emploi : leur dimension interne correspond à celle des carreaux, la hauteur des parois les protège totalement mais n'excède pas considérablement leur hauteur, les trous latéraux permettent l'oxydation des glaçures et la circulation de l'air chaud. Il semble même possible de restituer une disposition des cassettes par empilement en colonne (et non en quinconce), puisque la glaçure de quelques carreaux s'est imprimée sur le fond des cassettes placées à un niveau immédiatement supérieur, à la suite de l'affaissement de la charge. Cette pratique, certaine et indiscutable dans ce cas précis, soulève de nombreuses questions, deux d'entre elles restant sans réponse :

- La disposition normale pour la cuisson des carreaux à la fin du Moyen Age en Provence est l'assemblage en château de carte ou en épi. Le seul centre producteur aujourd'hui

fouillé, situé au quartier Sainte-Barbe à Marseille (Vallauri 1995 : 20-22) qui a livré une belle série de carreaux polychromes historiés, n'a pas fourni la moindre cassette. Les carrelages employés dans la construction avignonnaise du XIV^e siècle et fabriqués dans sa proche région, qu'ils soient en argile calcaire ou réfractaire, sont certainement cuits sans protection, comme le démontrent les nombreuses traces de collage qu'ils portent et le sens de leurs coulées de glaçure. Les cassettes ne sont donc pas utilisées avant le XVI^e siècle, où elles figurent sur les traités des métiers de l'art céramique (Picolpasso) et plus tard dans les planches de la Grande Encyclopédie. Archéologiquement, les cassettes ne sont connues à Avignon que dans le dépotoir de la rue du Limas, pour une production du milieu du XVIII^e siècle (Carru 1996 : 96-98). Mais encore s'agit-il dans tous ces cas de grands et profonds réceptacles, employés pour isoler des vases de faïence ou des pièces exceptionnelles. Une utilisation aussi précoce de tels ustensiles dans une ville qui n'est pas un centre producteur de poteries particulièrement important, ne peut être expliquée, en l'état de la documentation provençale connue. Seuls peut-être, les ateliers espagnols pourraient offrir quelques similitudes (ateliers de Valence), mais l'étude comparative reste à entreprendre.

Comme l'écrit H. Amouric (Amouric 1995 : 17) «pour la période moderne l'utilisation éventuelle de cassettes pour la cuisson à l'horizontale dans le but d'éviter les collages des beaux revêtements émaillés» n'est pas encore assurée, bien que la technique soit attestée à l'époque contemporaine. Nous ne reviendrons pas sur l'anachronisme du mobilier avignonnais, et nous ne retiendrons que les interrogations concernant les raisons de l'emploi d'une telle protection individuelle. En faisant abstraction de la datation, il demeure en effet que l'on ne saisit pas l'intérêt de ce luxe de précautions pour une cuisson qui n'est, du point de vue technique, pas spécialement difficile. L'utilisation de ces protections, que le potier a spécialement fabriqué, réduit considérablement la charge utile du laboratoire et augmente le temps de cuisson. La rentabilité paraît bien aléatoire par rapport au gain en chutes généré par ces cassettes.

Reste l'étendue des hypothèses. Parmi celles-ci, l'idée que nous ayons affaire à une production éphémère, sporadique et mal maîtrisée apparaît la plus tentante. Si l'on imagine que le potier répond ici à une commande ponctuelle pour un produit qu'il n'a pas l'habitude de fabriquer, on peut supposer que l'artisan met alors en oeuvre des techniques nouvelles. Il use de précautions particulières pour s'assurer d'un résultat soigné. Mais ceci n'explique cependant pas à quelle source d'inspiration, à quel atelier ce potier a emprunté cette technique...

Enfin, une nouvelle fois à Avignon, la découverte d'un mobilier comprenant céramiques produites et objets utilisés par des potiers locaux, n'éclaire que faiblement l'origine des poteries consommées dans la ville. A nouveau une production ne correspond pas aux formes couramment utilisées dans son marché privilégié. Ce constat, répété pour la troisième fois dans la même ville, nous semble largement dépasser la différence habituelle qui peut souvent exister entre consommation observée et production rejetée. Nous croyons plutôt que cette somme d'expériences ou de productions non massives est à l'image des fabrications avignonnaises, entre le XV^e et le XVII^e siècle. Durant cette période, les concurrences extérieures et les apports d'artisans (italiens ou provençaux) accélèrent les mutations technologiques et contribuent à empêcher l'émergence d'une production stable et durable.

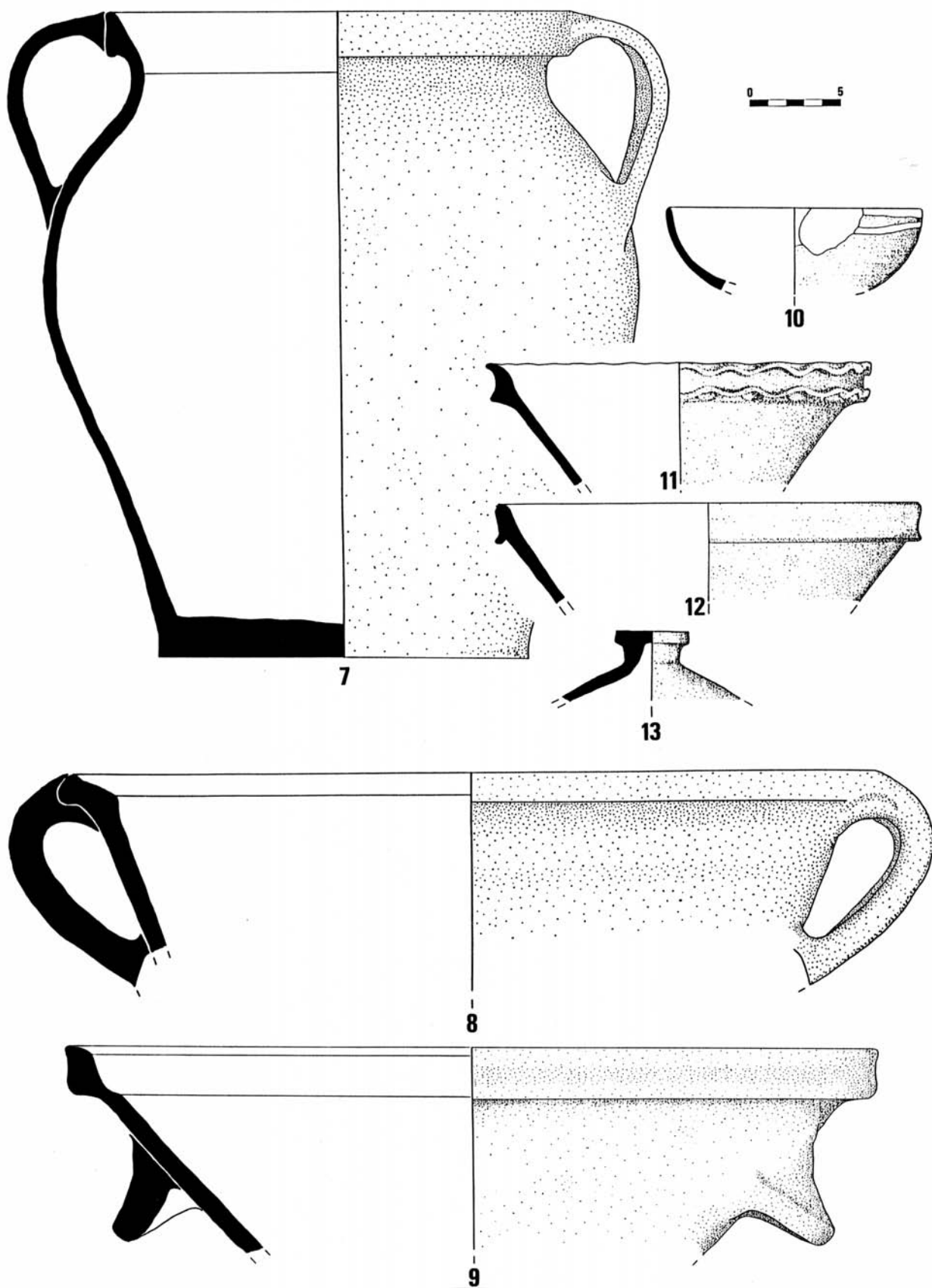


Fig. 4 : Productions de l'atelier de la rue Velouterie (jarre n° 7, bassins n° 8 et 9, écuelle n° 10, coupes n° 11 et 12, couvercle n° 13).

BIBLIOGRAPHIE

Amouric 1995 : AMOURIC (H.), THIRIOT (J.).— Prologue : du geste et des couleurs. *In* : Petits carrés d'histoire p. 13-17.

Petits carrés d'histoire 1995 : Petits carrés d'histoire : pavements et revêtements muraux dans le Midi méditerranéen du Moyen Age à l'époque moderne. Catalogue d'exposition, Avignon, Palais des Papes, 1995. Avignon, 1995, 160 p.

Carru 1995 : CARRU (D.), DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), LANDURE (C.), PICON (M.), VALLAURI (L.).— Les productions avignonaises au Moyen Age et à l'époque moderne : Etat des questions. *In* : La céramique médiévale en Méditerranée Occidentale, Rabat, 1991. Rabat, 1995, p. 292-304.

Carru 1996 : CARRU (D.).— Une production avignonaise du XVIIe siècle,

l'atelier du Limas. *In* : 1500 ans de céramique en Vaucluse. Ateliers et productions de poteries du Ve siècle au début du XXe siècle : exposition, La Tour d'Aigues, 1995. Cavaillon, 1996, p. 92-99.

Démians d'Archimbaud 1980 : DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), PICON (M.).— Les céramiques médiévales en France méditerranéenne. Recherches archéologiques et de laboratoire. *In* : La céramique en Méditerranée Occidentale, Xe-XVe siècles, Valbonne, 1978. Paris, CNRS, 1980, p. 16-42.

Hayez 1993 : HAYEZ (A.-M.).— Le terrier avignonnais de l'évêque Anglic Grimoard (1366-1368). Paris, CTHS, 1993, 417 p. (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, 21).

Vallauri 1995 : VALLAURI (L.).— Marseille : un savoir-faire venu d'ailleurs. *In* : Petits carrés d'histoire 1995, p. 20-22.